

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Notes pour intervention de Lucien Chayer
Groupe Chayer

Château Joliette, le mercredi 4 avril 2007 à 14 h 30

Présentation du Groupe Chayer

- ❖ Exploitation porcine (naisseur-finisseur).
- ❖ 2000 truies et l'engraissement (sur 15 sites de production).
- ❖ Entreprise familiale existant depuis le milieu des années '60.
- ❖ En est à sa 3e génération.

Contexte et problématique en production porcine

- ❖ Récurrence de la faiblesse des revenus aux producteurs (cycles de production sont de plus en plus courts, ce qui ne permet pas aux bonnes années de compenser les mauvaises et oblige par conséquent les producteurs à gruger dans le vieux gagné).
- ❖ Exigences de la société (population, industrie, gouvernement) sont de plus en plus importantes.
 - normes HACCP en matière de salubrité;
 - qualité du produit (poids des porcs, type d'alimentation...);
 - environnement et cohabitation (haies brise-vent, traitement des lisiers, rampe basse, alimentation multiphases);
 - bien-être animal.

Jusqu'à aujourd'hui, les exploitations porcines ont toujours répondu aux attentes de tous et chacun. Les conditions imposées par la société ont entraîné d'importants frais aux exploitations porcines, il est temps d'avoir un retour du balancier (les consommateurs devront payer le juste prix du porc et/ou le gouvernement devra mieux soutenir financièrement les producteurs).

Si rien n'est fait à court terme, l'avenir des exploitations porcines et du modèle québécois est en jeu (la population devra-t-elle s'approvisionner en produits américains et par conséquent importer un modèle de production différent du nôtre et qui ne répond pas à nos valeurs).

Si la production porcine a jusqu'à aujourd'hui répondu aux attentes, c'est qu'elle a évolué au cours des années.

Cette évolution a permis une certaine industrialisation de la production qui aura permis aux exploitations porcines de bénéficier d'économie d'échelle et d'être capable d'investir en matière d'environnement, salubrité, de compétitivité...

Il est vrai que la production porcine repose en partie sur l'exportation, mais cette exportation représente d'importants gains pour la société québécoise :

- 29 000 emplois;
 - des usines en région (abattoir, meunerie, fournisseurs d'intrants);
 - balance commerciale positive de l'ordre de 500 millions (sans le porc, la balance commerciale serait négative de 460 millions de \$);
 - ensemble de la filière porcine procure à nos gouvernements des recettes annuelles de 225 millions de \$ alors que la production, en guise de soutien gouvernemental reçoit en moyenne 47 millions/an.
- ❖ De plus, le terme exportation fait souvent l'objet d'une mauvaise image et d'une mauvaise interprétation.

Une partie importante de notre marché d'exportation est le marché américain situé sur la Côte Est américaine (Boston/New-York/Philadelphie) à environ 7-8 heures de route, ce qui représente donc pour le Québec un marché naturel à moindre distance que certains marchés à l'intérieur du Québec et dans le reste du Canada!!

Face à cette industrialisation et l'exportation de la production, bien que certains groupes aimeraient que cette évolution soit remise en cause, aujourd'hui on ne peut plus reculer et l'on doit demeurer dans le train pendant qu'on y est encore, sinon ce sera l'ensemble de la production qui débarquera.

Pistes de solutions

1. Les producteurs de porcs ont déjà fait la preuve qu'ils pouvaient être compétitifs, mais l'étau se resserre. Il faut permettre à la production porcine d'être sur le même pied d'égalité que ses compétiteurs en :
 - a. imposant aux importations les mêmes normes que l'on oblige à la production domestique (ex : droit d'utilisation du mecadox par les Américains, c'est un avantage de 3-4\$/porc pour ces derniers);
 - ou
 - b. cesser d'imposer aux producteurs québécois des conditions de production que nos compétiteurs ne sont pas obligés de faire face (depuis plusieurs années, la société nous a imposé différentes règles sans vraiment en mesurer les véritables impacts –si on veut poursuivre dans cette voie, le gouvernement devra nous compenser équitablement afin que nous puissions continuer à répondre aux différentes exigences).
2. Favoriser l'identification des produits québécois (cette orientation n'est pas la solution à tous nos problèmes, car le consommateur, ce qu'il regarde en premier, c'est le prix, mais elle aura au moins l'avantage de gêner les détaillants qui rendront ainsi publique leur source d'approvisionnement).

3. Face à l'actuelle crise qui affecte la production porcine, plusieurs estiment que c'est parce qu'il y a trop de porcs produits au Québec et qu'il faudrait éliminer 25-30% de la production québécoise.

Une telle avenue n'aura probablement aucune conséquence, car nous serons toujours en compétition avec les producteurs étrangers et que le prix est fixé à l'échelle nord-américaine (couper la production de 7,5 millions de porcs ne changerait rien à la situation aux États-Unis). C'est donc un vœu pieux de privilégier une telle piste de solution.

Par contre, ce qui pourrait être favorisé au Québec, c'est un plus grand contrôle du développement de la production et pour ce faire, deux mesures pourraient être adoptées :

- a) rendre éligibles à l'ASRA seulement que les exploitations porcines existantes en date de la levée du moratoire (15 décembre 2005) permettant ainsi de limiter le soutien gouvernemental au niveau de la production existante à cette date; cette mesure fera en sorte que l'expansion de la production s'effectuera aux risques et périls des promoteurs.

Une clause dérogatoire devrait toutefois être permise aux seules entreprises existantes qui prendraient de l'expansion pour fins de consolidation (ex. transfert naisseur-finiisseur);

- b) autoriser à l'intérieur d'une même région les transferts de certificat d'autorisation des entreprises existantes (cette mesure pourrait permettre de redonner une valeur aux entreprises existantes, de faciliter la consolidation d'entreprises tout en favorisant une meilleure cohabitation et élimination des risques de transmission de maladies.
4. Pour permettre aux exploitations porcines d'être plus justement rémunérées et d'aller chercher la juste part du dollar dépensé par les consommateurs dans leurs achats de viande porcine, il faut assurer qu'il y ait une meilleure répartition des revenus entre les différents maillons de la chaîne.

Pour ce faire, je propose qu'il y ait élargissement de la Loi sur la mise en marché pour obliger tous les maillons de la chaîne (surtransformation, grossiste, détaillant) à s'asseoir avec la Fédération des producteurs de porcs du Québec pour négocier les conditions de partage du revenu provenant de la viande porcine (actuellement la Loi, n'oblige que les producteurs et les abattoirs à négocier des conditions de prix) et à défaut d'entente entre les parties, le gouvernement (Régie des marchés agricoles et Agriculture et Agroalimentaire Canada) arbitrera la répartition du revenu entre chacun des maillons tout en s'assurant que chacun ait sa juste part.

Dans l'attente d'une telle solution, le gouvernement devrait mettre en place un mécanisme pour imposer un prix minimum comme on le fait pour le lait et la bière.